

Puycornet

Bulletin municipal n° 52

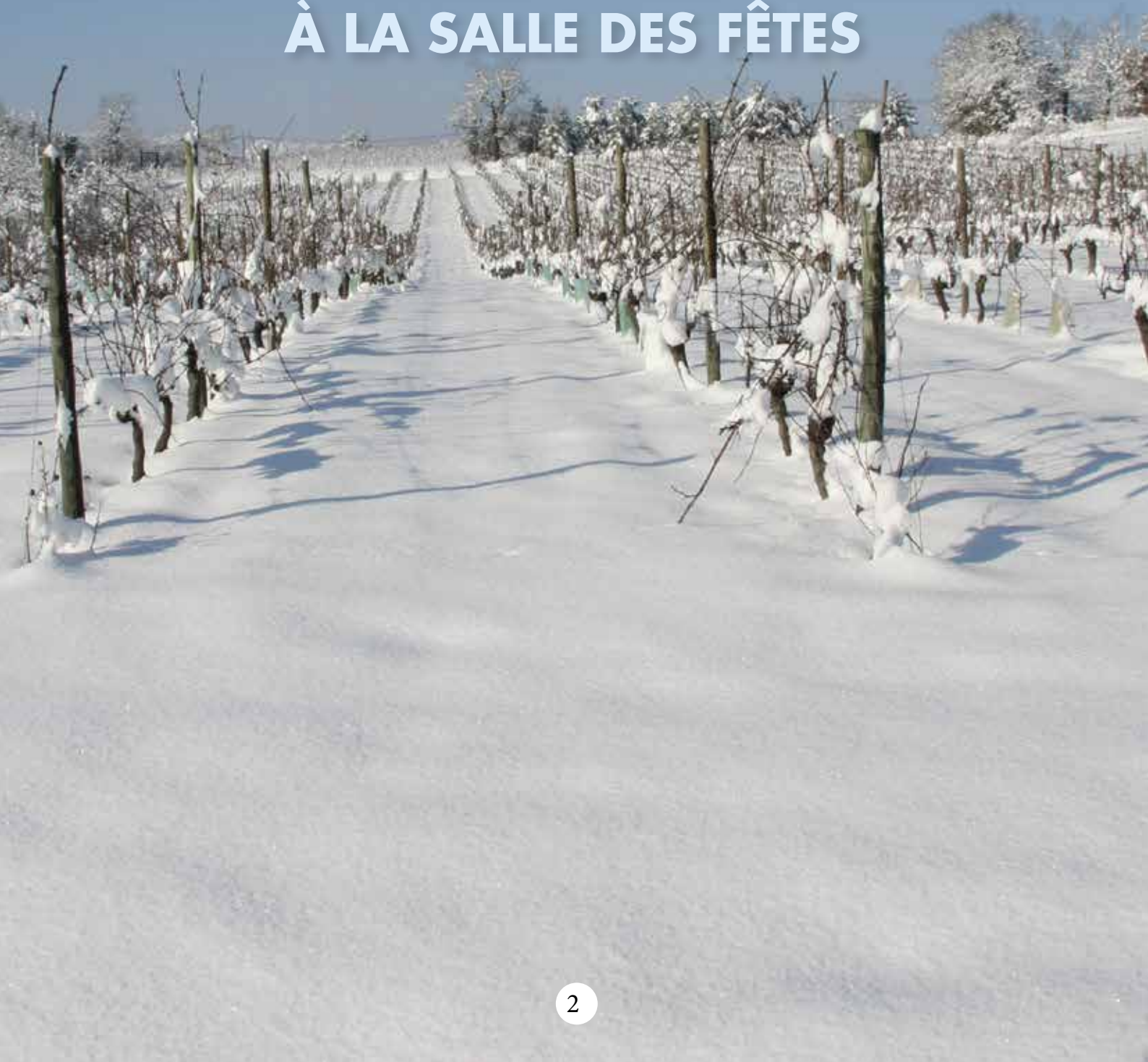


Décembre 2018

Bonne Année

INVITATION AUX VOEUX

**DIMANCHE 6 JANVIER
2019 À 16 HEURES
À LA SALLE DES FÊTES**



4	Agenda du MAIRE
5	le mot du MAIRE
6 / 7	Travaux du Conseil Municipal
8 / 9	Ecoles – Journée du sport scolaire
10	Association des parents d'élèves – RPI
11	L'ALAE de Puycornet
12	Le Mot du Comité des Fêtes
13	Puycornet Gym
14 / 15	Soirée hommage Poilus de la grande guerre
16	Infos SIEEOM
17	Sécurisation du réseau électrique – SDE
18 / 19	Syndicat du Lemboulas – Rappel et infos
20	Repas des Aînés
21	Informations utiles
22 / 23	Comice Agricole et concours de labours
24 / 25	Rétrospective 2018 en images
26 / 27	Revue de Presse
28	Etat Civil 2018
29/30/31	Paysages d'automne



AGENDA DU MAIRE

11 JUILLET	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
13 JUILLET	PUYCORNET	VISITE DEPUTEE VALERIE RABAUT
18 JUILLET	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
2 SEPTEMBRE	LAFRANÇAISE	COMICE AGRICOLE EX-CANTON DE LAFRANÇAISE
4 SEPTEMBRE	LAFRANÇAISE	VISITE PRESIDENTE REGION OCCITANIE CAROLE DELGA
16 SEPTEMBRE	MOLIERES	COMICE AGRICOLE QUERCY MOLIERAIN
19 SEPTEMBRE	PUYCORNET	VISITE SENATEUR FRANÇOIS BONHOMME
19 SEPTEMBRE	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
22 SEPTEMBRE	LABARTHE	INAUGURATION MONUMENT AUX MORTS
26 SEPTEMBRE	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
05 OCTOBRE	AUTY	ASSEMBLEE GENERALE COMICE QUERCY MOLIERAIN
13 OCTOBRE	MONTBARTIER	ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE ASSOCIATION DES MAIRES
31 OCTOBRE	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
7 NOVEMBRE	PUYCORNET	COMMISSION COMMUNALE LISTES ELECTORALES
7 NOVEMBRE	LAFRANÇAISE	COMMISSION ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
8 NOVEMBRE	PIQUECOS	CONSEIL D'ECOLE
14 NOVEMBRE	LAFRANÇAISE	COMMISSION FINANCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
21 NOVEMBRE	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
28 NOVEMBRE	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
28 NOVEMBRE	CASTELSARRASIN	CEREMONIE REMISE DES TROPHES VILLES ET VILLAGES FLEURIS
8 DECEMBRE	MOLIERES	CEREMONIE DE SAINTE-BARBE
19 DECEMBRE	PUYCORNET	ARBRE DE NOEL DES ENFANTS DE LA COMMUNE
19 DECEMBRE	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE

En cette fin d'année 2018, comme vous en avez l'habitude, je viens m'entretenir avec vous sur l'actualité communale et nationale. Au niveau communal, plusieurs chantiers et événements ont marqué l'année :

- D'importants travaux de rénovation et de sécurisation ont été réalisés sur les diverses voies intercommunales, communales et rurales. Vous en trouverez le détail dans le présent bulletin. Malgré leur coût important, nous n'avons pas, je vous le rappelle, augmenté la pression fiscale qui pèse sur les ménages, les propriétaires fonciers et les agriculteurs.

- Comme il se devait, nous avons commémoré le 17 novembre dernier le centenaire de la grande guerre. Ce fut, je le crois, une manifestation qui fera date dans les annales de la commune pour plusieurs raisons.

D'abord, parce que vous avez répondu très nombreux à notre invitation au-delà de nos espérances, mais surtout par la prestation exemplaire des enfants de l'école communale. Je tenais à leur exprimer toute ma gratitude tant ils ont fait preuve de maturité et de talent dans les chansons qu'ils ont interprétées mais également dans la lecture des lettres de poilus à leurs familles. Ce fut très émouvant et ô combien symbolique. Mes félicitations s'adressent également à l'équipe enseignante et à la professeure de chants qui ont été toujours à notre écoute et ont merveilleusement préparé les enfants.

- Enfin je voudrais revenir sur la fête communale du 15 août. Comme les années précédentes, ce fut un magnifique succès populaire. Il est vrai que la météo était exceptionnelle. Je tenais, là aussi, à féliciter les organisateurs qui donnent de leur temps pour animer notre commune. Ils méritent notre encouragement et notre soutien.

Au niveau national, l'année se termine dans un climat social très inquiétant, mais hélas

prévisible. Le pouvoir en place aurait bien tort de sous-estimer cette révolte d'une frange de la population qui se sent méprisée et opprimée, mais soutenue par une très large majorité des Français.

Sous prétexte de dérèglement climatique certes justifié, on ne peut pas faire la transition écologique au détriment du pouvoir d'achat. Nous mêmes élus de base, nous ne sommes pas écoutés : pour nos revendications légitimes, par exemple sur le flou du financement de la mesure phare du gouvernement qu'est la suppression de la taxe d'habitation. Au-delà de 2020, nous ne savons pas comment les collectivités locales verront la perte de cette recette fiscale compensée financièrement. Pour la première fois, les régions, les départements et les communes, toutes tendances politiques confondues, font front commun pour faire entendre leurs revendications et peser face à l'état «jacobin».

Enfin, pour terminer sur une note optimiste, j'avais évoqué avec vous en juillet dernier la fermeture de la perception de Lafrançaise-Molières. Notre lutte n'a pas été vaine ! La perception ne fermera pas le 1er janvier. L'implication de notre députée auprès du Ministre des Comptes Publics a très certainement été très décisive.

Dans la période économique actuelle qui malmène le pouvoir d'achat de chacun et qui voit les fractures sociales augmentées, le maire reste toujours le 1er et souvent le dernier recours auquel on fait appel quelle que soit la difficulté à résoudre. Notre devoir de solidarité est immense !

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous avec l'équipe municipale pour la traditionnelle cérémonie des vœux 2019, le 6 janvier prochain.

Avec tout mon dévouement,
Jean Michel PRAYSSAC

REEMPLACEMENT DE L'ALARME :

Afin de renforcer la sécurité du garage communal, il convient de remplacer l'alarme existante. Plusieurs sociétés ont été sollicitées et la proposition retenue est celle de la société DOMOTEC SERVICE pour un montant H.T. de 1 998,99 €.

EXTINCTION NOCTURNE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :

Nous vous rappelons que l'éclairage public du Bourg, de Rouzet, Saint-Romain et Lafargue fait l'objet depuis 2008 d'une programmation pour s'éteindre une partie de la nuit entre 1 h et 6 h. Cette démarche s'inscrit dans une politique d'économie d'énergie et des dépenses associées. Elle est par ailleurs respectueuse des recommandations du Grenelle de l'environnement en matière d'émission de

gaz à effet de serre et de lutte contre la pollution lumineuse. La loi fait obligation désormais au maire de prendre un arrêté fixant les horaires et les modalités de coupure de l'éclairage public et de mettre à la disposition des administrés un registre de consultation pour recueillir leurs remarques.

MISE EN OEUVRE DE LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE :

Le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie a été mis en œuvre par arrêté préfectoral du 14 mars 2017. Il nous est demandé de créer le service public de la D.E.C.I. (Défense Extérieure Contre l'Incendie).

Au titre des pouvoirs de police qui lui sont dévolus, la responsabilité du maire est engagée sur le bon fonctionnement, l'entretien, et la réparation des points d'eau d'incendie sur le territoire de la commune. Cette responsabilité s'étend à la mise en place des points d'eau, de leur état, de

leur accessibilité et de leur signalisation. Pour le 1er janvier de chaque année, il doit réaliser un état des lieux de l'ensemble de points d'eau d'incendie, énoncer les caractéristiques techniques de chaque point d'eau ainsi qu'une cartographie indiquant leur géolocalisation. Cet état des lieux fera l'objet d'un envoi sur le site du SDIS82.

Tous les frais engagés pour la remise en état des bornes incendies seront à la charge de la collectivité.



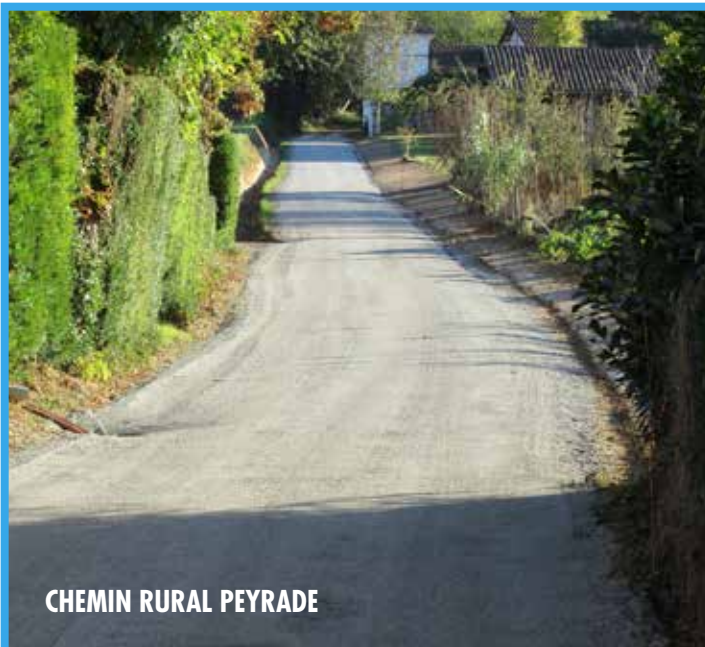
LES TRAVAUX DE MODERNISATION ET DE SECURISATION DE LA VOIRIE INTERCOMMUNALE, COMMUNALE ET RURALE SONT DESORMAIS TERMINES :

Il s'agit de :

- La sécurisation du croisement de la RD 959 et VC n°5 à SAINT-ROMAIN.

- La modernisation de la VC 4 du Bourg jusqu'au croisement de POUCHETTES par la communauté de communes (environ 1,5 km).

- La remise en état de 5 chemins ruraux propriété privée de la commune (Tounisses, Peyrade, Lafargue, Lacroux et Las Brugos) et desservant les habitations.



CHEMIN RURAL PEYRADE



CHEMIN RURAL LAS BRUGOS



CHEMIN RURAL DE LACROUX



VOIE INTERCOMMUNALE NUMERO 4



CROISEMENT RD 959-VC 5- SAINT-ROMAIN

A la rentrée de septembre, notre classe de 25 élèves de CE1/CE2 expérimente la classe flexible. Ce changement d'aménagement et l'évolution de la pédagogie ont eu lieu après un constat simple. Les élèves ont de plus en plus besoin de bouger. Toutes les excuses sont justifiées pour se lever, faire du bruit, se balancer... Ce trop-plein d'énergie doit être canalisé. Leur attention diminue. Ils restent de moins en moins attentifs sur des temps longs. Ils sont habitués, par le mode de vie qui évolue, à zapper, changer d'activités rapidement... Pour nous aussi adultes, il est difficile de rester plusieurs heures assis sur une chaise à écouter, immobiles, attentifs. Nous en avons tous fait l'expérience lors de formations par exemple. Cet effort d'attention mobilise une grande partie de notre concentration. La classe flexible propose une réponse intéressante à ces problématiques.



MAIS QU'EST-CE QU'UNE CLASSE FLEXIBLE ?

Il s'agit d'une organisation de classe différente tant sur le matériel, sur l'espace que sur la pédagogie. Elle vient des Etats Unis et du Canada, s'invite progressivement en Angleterre et commence à arriver en France depuis quelques années. Une classe flexible propose des environnements de travail où les élèves peuvent s'asseoir de différentes façons en fonction de leurs besoins et où la disposition des sièges peut être modifiée en fonction de chacun. La classe flexible est généralement

associée à une pédagogie en petits groupes et à des activités favorisant la manipulation et l'échange entre pairs.

Les objectifs majeurs sont de réduire le nombre et la durée des temps fixes et figés, de proposer une variété de postures et de modalités de travail pour améliorer la qualité d'attention et de concentration des élèves et enfin de répondre de manière plus efficace aux besoins de chacun par une différenciation adaptée.

BEAUCOUP DE CHOSES CHANGENT DANS UNE CLASSE FLEXIBLE.

Les espaces évoluent avec la disparition des bureaux individuels et des cartables en classes. Nous y trouvons, à la place, des espaces dédiés à des domaines disciplinaires (anglais/poésie/littérature/sciences/art), des espaces de coopération et de travail de groupe (table haricot, ronde, basse) mais aussi des espaces d'isolement pour un travail plus calme (cabane de lecture, meuble haut, un casque de musique classique) et des espaces « confort » pour plus de bien-être (tapis, coussin, transat, pouf). Nous avons également un espace de regroupement collectif pour la cohésion de la classe.

La pédagogie évolue avec cet aménagement. Les élèves apprennent à mieux se connaître, à cerner leurs besoins en fonction de leur activité et à choisir leur posture ou l'espace qui leur convient mieux dans telle ou telle discipline. Il s'agit aussi d'identifier les matières dans lesquelles ils se sentent plus en difficulté et où ils auraient besoin d'aide en particulier.

C'est donc un fonctionnement en atelier qui est mis en place dans la classe. Il permet de favoriser l'autonomie. Cette pédagogie de petits groupes entrecoupée de temps collectifs permet une différenciation plus efficace pour tous, tant pour les élèves rencontrant des difficultés que pour ceux ayant un potentiel important.



que chacun apprenne à se connaître et fasse les bons choix. Aujourd'hui après deux mois de fonctionnement, les automatismes sont mis en place et les élèves commencent à savoir ce qui leur correspond le mieux. Les choses continuent à évoluer et à bouger toutes les semaines dans notre classe car nous sommes à l'écoute des besoins de chacun. Merci à la municipalité de Puycornet d'avoir financé une partie de cet aménagement et d'être restée à l'écoute et très ouverte à ce nouveau projet.

*Delphine Valette
Directrice de l'école de Puycornet*

JOURNÉE NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE

Le mercredi 26 septembre se tenait la 9ème édition de la Journée Nationale du Sport Scolaire. Cette manifestation institutionnelle vise à promouvoir et mieux faire connaître l'activité des associations et des fédérations sportives scolaires auprès de la communauté éducative et du milieu sportif local.

C'est dans ce cadre-là que les écoles de Puycornet et Piquecos ont travaillé en partenariat avec 4 associations sportives locales afin de faire découvrir leurs activités aux élèves.

Réunis dans la salle des fêtes de L'Honor de Cos et ses alentours, les 100 élèves ont pu lors



de 4 ateliers tournants découvrir du judo, de l'escrime, du rugby et du basket.

Cette matinée sportive a remporté un franc succès auprès des enfants grâce aux jeux mis en place par les animateurs sportifs (TRT JUDO 82, USM Escrime 82, Vazerac Sud Quercy Basket, Sporting Club Honor de Cos) en collaboration avec les enseignants.

L'Association des Parents d'Élèves du RPI, l'«AAPEERPI» a pour fonction de créer des manifestations afin d'aider le financement des divers projets des trois écoles du RPI. Ce regroupement concerne les écoles de Piquecos, de L'Honor-de-cos et de Puycornet. Sur l'année 2017/2018, les diverses manifestations organisées nous ont permis de reverser aux écoles un montant total 4 200 €.

Suite à l'assemblée générale de septembre, un nouveau bureau a été constitué, il est composé de :

ISSERTE MANON : présidente

AMBLYNE RIGAL : vice-présidente

HU KATIA : trésorière

ALICE DUSTRIT : vice-trésorière

PERCHERON LUCIE : secrétaire

CELINE PINTO : vice-secrétaire

Étant plus nombreux que jamais et motivés à faire vivre l'association au bénéfice de vos enfants et des écoles, nous avons d'ores et déjà programmé les manifestations à venir :

Le 24 novembre nous avons organisé la fête d'Halloween des enfants à Piquecos pour la troisième année. Il y avait des loisirs créatifs, une narration de contes, une chasse aux bonbons... et de quoi se restaurer ! A noter que cette fête a été un peu tardive au regard de sa date réelle, mais le but était de donner aux enfants l'occasion de s'amuser dans nos communes et de récolter des tonnes de friandises !

Les dimanches 2 et 9 décembre, nous avons vendu sur réservation des sapins de Noël de petite et grande taille. Cette vente était ouverte à tous.

Le samedi 19 janvier 2019 aura lieu le loto des écoles à la salle des fêtes de Léríbosc. De nombreux lots seront à gagner et il y aura aussi notre traditionnelle «pesée du jambon». Venez nombreux !

Enfin, un vide-grenier sera organisé en juin 2019.

Si le cœur vous en dit ou si vous avez l'âme d'un bénévole, n'hésitez pas à rejoindre notre joyeuse équipe ! Nous vous accueillerons avec plaisir !





Depuis le mois de mai dans notre ALAE, nous échangeons avec la Cote d'Ivoire dans l'objectif de sensibiliser les enfants aux différentes cultures. Nous avons établi, grâce à internet, une communication directe avec une école d'Abidjan. Nous partageons aussi des photos et des vidéos. Nous découvrons nos environnements respectifs et de nouveaux jeux que nous fabriquons à partir de matériaux recyclables ou récupérés. Depuis la rentrée de septembre, nous établissons des relevés météo que nous envoyons régulièrement en Afrique. Nous avons pleins de beaux projets à venir.

En septembre, nous avons beaucoup répété la chorégraphie pour la fête de l'éducation populaire. Nous avons également réalisé pleins de jolis dessins à afficher ce jour-là. En plus des jeux et des activités que nous réalisons quotidiennement, nous avons également appris quelques gestes en langue des signes afin de communiquer plus calmement à la cantine. C'est amusant de se demander de l'eau ou du pain juste par des signes !

Toute l'équipe de l'ALAE.



Le MOT du COMITE des FÊTES

RETOUR SUR LES ANIMATIONS DE 2018 QUE NOUS AVONS EU LE PLAISIR DE VOUS PROPOSER :

Soirée Truffade le **10 février** avec le groupe « les dégâts locos », le **23 juin** le feu de la St-Jean avec ses grillades offertes aux habitants de la commune et le **20 octobre** le repas entrecôtes-frites avec le groupe « duo à deux ». Toutes ces soirées ont eu un vif succès et nous vous en remercions.

Succès aussi pour les deux jours de fêtes traditionnelles du **14 et du 15 août** !

Deux journées exceptionnelles qui ont attiré un grand nombre de personnes venues se divertir, se restaurer, effectuer une partie de pétanque ou deux pas de danse, l'ambiance a été assurée pour toutes les générations avec du rock, du musette, du disco.... Merci aux comités voisins qui sont venus s'affronter, sous un soleil de plomb, lors des joutes gonflées inter-comités. Sans oublier le traditionnel feu d'artifice admiré par une foule impressionnante.

Le comité des fêtes vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année avant de vous retrouver le **16 février 2019** pour une soirée concert avec un repas mexicain et le **23 juin pour le feu de la St-Jean.**

Nous remercions M. le maire et la municipalité pour leur soutien ainsi que tous les commerçants, artisans et entreprises qui se sont associés à nous. Merci également aux Puycornéennes et Puycornéens pour l'accueil qui nous est réservé lors de la tournée des fleurs.

Soirée entrecôte-frites

Bal musette du 15 août



PUYCORNET

GYM

En cette fin d'année, c'est l'heure du bilan et des bonnes résolutions. Venez entretenir votre forme, au cœur du village, dans la bonne humeur, avec Puycornet Gym.

Les cours ont lieu à la " salle polyvalente ".

LES LUNDIS ET JEUDIS DE 19h30 à 20h30.

Engelbert, notre coach, vous fera apprécier les étirements, le renforcement musculaire, les assouplissements, travailler votre équilibre. Avec un certificat médical et une cotisation annuelle de 20 €, venez nous rejoindre.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 06 73 01 13 09.

**TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION
VOUS SOUHAITENT DE BONNES FÊTES.**





SOIREE D'HOMMAGE AUX POILUS DE LA GRANDE GUERRE

La soirée d'hommage aux poilus de PUYCORNET a été un grand succès. 250 personnes, dont 50 enfants de l'école, sont venues pour cet événement. Cette soirée avait été souhaitée par toute l'équipe municipale.

C'est devant une salle comble et en présence de la députée Valérie RABAILL et du conseiller départemental Mathieu ALBUGUES que, dans son mot d'accueil, Jean-Michel PRAYSSAC, maire de la commune, rendit un hommage solennel et empreint d'émotion aux héros et aux victimes de la Grande Guerre et en particulier, aux 32 hommes de la commune qui donnèrent leur vie lors du conflit. Il rappela les horreurs de la guerre qui devait être la « der » des « der ». Il exhorta les peuples du monde entier à unir leur force pour construire un monde respectueux de la vie humaine et à combattre les vrais ennemis que sont l'injustice, le mépris et la haine des différences en tout genre.

Puis Christian HASSOUL, conteur et fil conducteur de la soirée, captiva l'auditoire. Les trois classes de PUYCORNET ont ensuite



interprété de façon remarquable des chansons et refrains de la Grande Guerre (La Madelon, Nini peau de chien, Sous les ponts de Paris, les Poilus.....).

Puis, ce fut la lecture émouvante de quatre lettres de Tarn-et-Garonnais vivant la solitude et les horreurs du front et tous morts au combat. Un bel investissement des enfants, de leurs instituteurs et professeur de chant qui doivent être chaleureusement félicités.





Une exposition préparée par René SORMAIL (ancien combattant de la FNACA) et Brigitte PUJOL (adjointe) sur les poilus de PUYCORNET et notamment de l'instituteur Clément VAYSSE, nommé à PUYCORNET en 1914 et mort en 1916 à Salonique comme observateur sur avion, fut l'occasion de concrétiser cette triste épopée. C'est grâce aux prêts de la population (lettres, plaques commémoratives, cartes postales) que cette mise en avant des sacrifices fut possible. Ce partage intergénérationnel du souvenir fut vraiment apprécié.



lecture émouvante de quatre lettres de Tarn-et-Garonnais

Dans un mot de clôture, Jean-Michel PRAYSSAC remercia tous les acteurs de cette belle soirée qui fera date dans l'histoire de la commune. Il eut un mot particulier pour tous les descendants des poilus présents à cette soirée et en particulier, pour les plus proches que sont Jeannette ALRIC née COMBALBERT et Pierrot LARROQUE, petits-enfants de poilus.



La soirée se termina autour d'un verre de la fraternité offert par la municipalité dans une ambiance des plus conviviales.



COLLECTE EN COLONNES AÉRIENNES

des **EMBALLAGES RECYCLABLES** et des **DÉCHETS NON RECYCLABLES**.

Comme c'est déjà le cas sur les communes de Labarthe, Vazerac et certains secteurs de Lafrançaise et Cazes-Mondenard des colonnes à déchets vont progressivement remplacer les poubelles collectives classiques.

Cette évolution du service répond à plusieurs enjeux de la gestion des déchets : la maîtrise du coût du service public, l'accessibilité, la qualité du tri, la pénibilité du travail, l'intégration paysagère, ...

La Maîtrise du coût du service public :

Pour atteindre cet impératif, le SIEEOM doit non seulement inciter ses usagers à limiter leurs déchets mais il doit aussi rationaliser ses coûts de collecte. Le passage en colonne permet de réaliser la collecte avec un seul agent tout en limitant la consommation de carburant.

L'Accessibilité :

C'est une des difficultés majeures rencontrées par les usagers avec les poubelles collectives d'ordures ménagères et d'emballages recyclables ; il fallait à la fois ouvrir un capot assez lourd et jeter ses déchets.



Avec les colonnes : pas de capot à tenir et des ouvertures plus basses pour les ordures ménagères. Pour les professionnels ou les administrations certaines colonnes sont équipées de trappes « gros producteur ».

la Qualité du tri :

Primordiale pour la pérennité du recyclage, la limitation de la taille des ouvertures pour les emballages recyclables rend plus difficile certains dépôts indésirables tels que les sacs poubelles ou les objets en plastique. La limitation raisonnable de l'ouverture des ordures ménagères permet également de limiter le dépôt d'encombrants destinés à la déchèterie.



Un crochet est fixé sous la trappe pour accrocher votre sac de tri.



La Pénibilité du travail : La manutention quotidienne de poubelles de plus de 1 000 litres engendre des risques importants d'accident et de maladie professionnels. La collecte en camion grue permet de préserver la santé de nos agents et d'augmenter la technicité de leur travail.

La Prévention des accidents : La réorganisation des points de collecte permet de supprimer les sites « accidentogènes » afin d'améliorer la sécurité des usagers du service et celles des agents de collecte.

L'Intégration paysagère : Bien qu'il soit difficile de rendre des poubelles « glamour », les colonnes en bois s'intègrent mieux dans le paysage qu'un regroupement de bacs plastiques. Un code couleur permet d'identifier les colonnes selon les déchets à jeter. Enfin, le passage en colonne sera aussi l'occasion de densifier le maillage des colonnes à emballages en verre et à papiers.



LE SDE 82 SÉCURISE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Au cours des douze derniers mois, le Syndicat Départemental d'Énergie a finalisé cinq chantiers destinés à améliorer la desserte électrique de la commune. Pour remédier à des chutes de tension, le réseau a été renforcé à partir du poste « 14 Jammes » et un nouveau poste de transformation a été installé. Quant aux postes « 17 Michaud », « 23 Betoulèdes », « 45 Pigeonnière » et « 31 Boué », ils ont fait l'objet d'une sécurisation. Les fils nus vétustes, sensibles aux aléas climatiques, ont été remplacés par des solutions plus fiables. Le coût total de ces cinq opérations représente 120 555 euros, que le SDE 82 a pris entièrement à sa charge.

En cette fin d'année, deux nouveaux renforcements sont à l'étude. Il s'agit des postes « 12 Las Bouffios » et « 36 Borde Blanche ». Les travaux, à ce jour estimés à 105 000 euros, seront réalisés courant 2019.

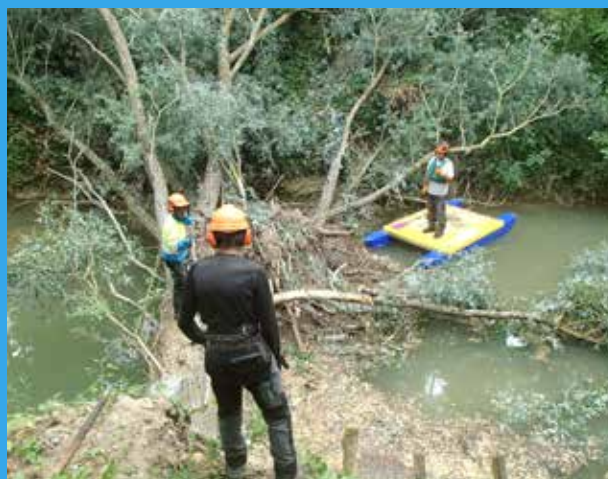


Suite aux récents épisodes de sécheresse et d'inondation que notre pays a connus, la gestion et le partage de l'eau sont plus que jamais au cœur du débat public. La gestion quantitative mais aussi qualitative de l'eau relève en effet de l'intérêt général. Il est nécessaire de concilier équitablement et durablement l'ensemble des usages de l'eau ainsi que les aspects environnementaux.

Cependant, l'eau ne respecte pas les limites administratives et il n'est donc pas possible de mettre en place une politique de gestion de l'eau cohérente à l'échelle communale ou départementale. L'échelle de gestion adaptée est celle du bassin versant, c'est-à-dire l'aire de collecte des eaux.

Sur le Lemboulas, le bassin versant correspond à une surface d'environ 450 km² située à cheval sur les départements du Lot et du Tarn-et-Garonne. Une vingtaine de kilomètres sur les cinquante que compte le Lemboulas ainsi que la plus grande partie de la Lupte, son affluent principal, sont en effet situés sur le département du Lot. Cependant, le périmètre

d'intervention du SML se limitait jusqu'à présent au Tarn-et-Garonne.



Le SML a entamé dès 2015 une réflexion sur son périmètre d'intervention, avec la réalisation d'une étude hydromorphologique menée sur l'ensemble du bassin versant, en partenariat avec les collectivités lotoises concernées. Cette étude a permis de définir un programme pluriannuel de gestion défini à l'échelle du bassin versant complet, qui a fait l'objet d'une déclaration d'intérêt général en 2018.

Les Communautés de Communes du Quercy Blanc et du Pays de Lalbenque-Limogne ont récemment délibéré pour demander leur adhésion au SML. Cette demande a été acceptée lors du dernier comité syndical le 5 novembre 2018. Les travaux réalisés auparavant par le SML uniquement sur la partie Tarn-et-Garonnaise du bassin versant, pourront dès lors avoir aussi lieu sur ces collectivités lotoises.

Ils consistent en des interventions légères sur la végétation des berges (abattages et recépages sélectifs d'arbres morts ou

Ces travaux ont pour objectif de restaurer les milieux aquatiques mais aussi de préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau.

penchés, enlèvement non systématique des embâcles, gestion des espèces indésirables, replantation et bouturage), des opérations de restauration et de préservation des zones humides, de restauration hydromorphologique, de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols...

Toutes ces actions pourront désormais être menées sur la majeure partie du bassin versant, en cohérence avec le fonctionnement hydraulique des cours d'eau et les enjeux présents sur ce territoire.

Rappel réglementaire

UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES :

Toute utilisation est interdite à moins de 5 mètres des cours d'eau (en fonction des produits, cette distance peut aller jusqu'à 50 mètres) sous peine de poursuites et d'amendes par la police de l'eau.

TRAVAUX EN RIVIÈRE ET EN ZONE HUMIDE :

Avant toute intervention au niveau d'un cours d'eau ou d'une zone humide (curage, assainissement, consolidation de berge, création d'ouvrage, intervention sur la végétation...), il est nécessaire de se rapprocher des services de police de l'eau de la Direction Départementale des Territoires 82 (DDT82 – 2 Quai de Verdun – BP 775 82013 MONTAUBAN CEDEX – Tél : 05.63.22.25.00) afin de prendre connaissance de la procédure à suivre, certaines actions pouvant nécessiter une autorisation préfectorale ou un récépissé de déclaration. Les contrevenants s'exposent à des amendes et/ou des poursuites.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

SECRÉTARIAT : 05.63.67.61.78

siah.bassin.du.lemboulas@wanadoo.fr

TECHNICIENS DE RIVIÈRES

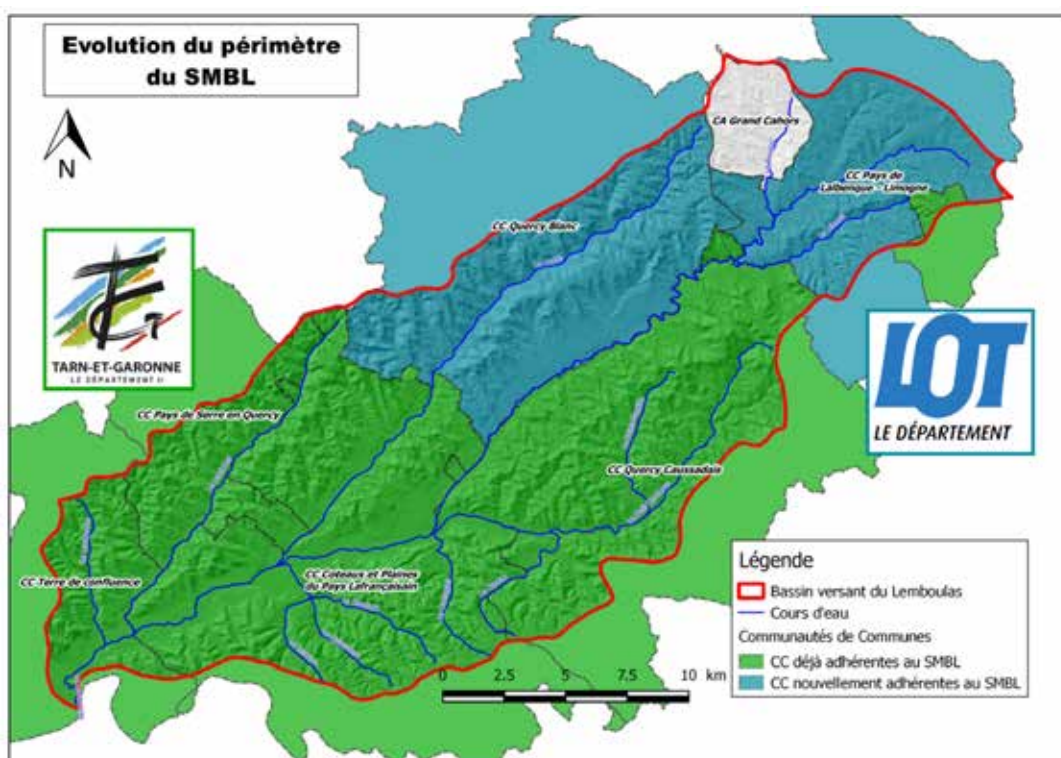
06.79.67.77.28

jerome.scudier@quercycaussadais.fr

06.34.53.35.42

joachim.mosser@quercycaussadais.fr

Fax : 05.63.67.63.84



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU LEMBOULAS

1, passage de la Poste
82220 VAZERAC





C'est toujours avec joie que les aînés de la commune se sont retrouvés en ce 11 novembre pour répondre à l'initiative de la municipalité. Mathieu ALBUGUES, conseiller départemental, s'était joint aux agapes ainsi que de nombreux conseillers municipaux.

Le Maire, Jean-Michel PRAYSSAC, fit observer une minute de silence en mémoire des disparus de l'année 2018. Il ne manqua pas d'avoir une pensée pour ceux et celles qui, malades, n'ont pas pu prendre part à cette journée. Les plus anciens ne seront pas oubliés puisqu'ils recevront pendant les fêtes, la visite d'un conseiller municipal qui leur apportera un petit colis. Il souhaita à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Les 2 Enchanteurs ont animé par leurs chansons et danses ce moment de convivialité. Quant au repas, c'est l'équipe de Christophe GROS de Lafrançaise qui « régala » l'assemblée. L'ambiance de cette journée fut des plus sympathiques aux dires des convives et tous se donnèrent rendez-vous pour l'année prochaine.





1/RAPPEL DES REGLES D'URBANISME :

Que dois-je faire avant d'engager des travaux ou aménagements ?

LA DECLARATION PREALABLE :

Les constructions d'une superficie entre 5 m² et 20 m², les piscines, les clôtures, les murs d'une hauteur supérieure ou égale à 2 mètres, les modifications de façade, les divisions foncières en vue de construction, les changements de destination d'un local (transformation d'un garage en pièce habitable par exemple).

LE PERMIS DE CONSTRUIRE :

Les constructions d'une superficie supérieure à 20 m².

LE PERMIS DE DEMOLIR :

Pour tout projet de démolition totale ou partielle d'un bâtiment.

Tous les formulaires peuvent être téléchargés sur le site : service-public.fr ou bien retirés au secrétariat de mairie. **AVANT TOUT PROJET, N'HESITEZ PAS A VOUS RENSEIGNER EN MAIRIE**

2/ LE RECENSEMENT MILITAIRE :

Tous les jeunes Français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La mairie (ou le consulat) leur remettra alors une attestation de recensement.

Les dossiers issus du recensement permettront leur inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

3/ BRUITS DE VOISINAGE :

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral du 21 juin 2004 régleme les bruits de voisinage. Nous attirons tout particulièrement votre attention sur les nuisances sonores occasionnées par les appareils de jardinage et de bricolage. Des horaires stricts autorisent l'usage de ces appareils bruyants selon les jours d'utilisation – extrait de l'arrêté préfectoral n°04-1076 article 14 : « les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h - Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h ».

4/ RECONNAISSANCE DE LA COMMUNE EN ETAT DE CATASTROPHES NATURELLES AU TITRE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS CONSECUTIFS A LA SECHERESSE :

La commune a été reconnue sinistrée pour la période du 01/01/2017 au 30/06/2017.

Pour 2018, nous allons solliciter les services de l'Etat afin qu'il en soit de même.

Si la commune est déclarée sinistrée, nous aurons une réponse probablement pas avant le dernier trimestre 2019. Si votre habitation présente des fissures dues à la sécheresse, veuillez nous le signaler en mairie.

Dès que la commune sera reconnue sinistrée, nous vous le ferons savoir afin que vous puissiez faire une déclaration auprès de votre compagnie d'assurance dans les 10 jours de l'arrêté ministériel.



RETOUR SUR LA COMICE ET CONCOURS DE LABOURS 2018

Comme chaque année, ils ont été une douzaine de Puycornéens à participer au comice agricole (fête de l'agriculture) et au concours de labours de l'ancien canton de Molières. Qu'ils en soient tous remerciés et félicités. Il s'agit de :

CONCOURS DE LABOURS :

Valentin BIVI, Sébastien MONTORIO,
Dimitri QUEBRE et Hugo SEMENADISSE
(petit-fils de Claudette et Adrien PECHARMAN)

COMICE :

- Claude GREZELS
- Eric LAFAGE
- Martine LAFLORENTIE
- Roland LAPORTE
- Nathan MARTINEZ
(petit-fils de Christiane et André MOURGUES)
- Claudette PECHARMAN
- Christian ROUCHY
- Francis SEMENADISSE
- Linda TREITINGER.







FÊTE 15 AOÛT



CHORALES 3 CHOEURS POUR UN REGARD



REPAS DE QUARTIER ROUZET



AIRS SLAVES À GIBINIARGUES



FÊTE DU 15 AOÛT



RÉTROSPECTIVE



SOIRÉE POILUS



REPAS DE LA CHASSE



FÊTE DU 15 AOÛT



VILLAGES FLEURIS 2018



REUNION VISITE DEPUTÉE



RANDONNÉE DE NUIT



FEU DE LA ST-JEAN

VES 2018



REPAS QUARTIER SAINT-ROMAIN



REPAS DE QUARTIER GIBINIARGUES



FETE DU 15 AOUT- REPAS



SOIREE COMITE DES FÊTES



SPECTACLE "POURQUOI J'AI MANGÉ MON PÈRE"



FÊTE DE LA MUSIQUE



VOEUX 2018

PUYCORNET

14/11/2018

Au monument aux morts



Recueillement au monument. /Photo DDM

À 11 heures, la cloche de l'horloge de la petite église de Gibiargues a sonné pendant plusieurs minutes, en mémoire de celles qui sonnaient à la même heure le 11 novembre 1918, dans toute la France. Avant le dépôt de la gerbe au pied du monument, deux discours ont été prononcés en hommage aux disparus de la Grande Guerre, l'un par René Sormail, l'autre par M. Prayssac, maire de Puycornet, qui a cité les noms des trois soldats morts cette année, en opérations au Mali et en Irak. Les disparus de Puycornet ont été cités nominativement. Dans le but de concrétiser la mémoire de 1914-1918, la commune proposera une soirée hommage avec le conteur Hassoul et la participation des enfants de l'école, samedi 17 novembre à 20 h 30.

PUYCORNET

LA DÉPÊCHE 10/09/18

Fête de la musique. C'est avec quelques jours de retard que le village de Puycornet a fêté la musique, mais le public a répondu présent à la venue de la chorale L'Éveil musical de Bressols (photo). Un répertoire très varié qui a abordé des chansons françaises, des morceaux d'Offenbach et de « Carmen », de Bizet, et des chants occitans qui ont toujours le bonheur d'entraîner le public à chanter avec les artistes. La soirée ne faisait que commen-



cer car le comité des fêtes avait organisé, après le concert, un feu de la Saint-Jean avec, en

prise, la saucisse grillée au feu de bois, préparée et offerte par les organisateurs.

PUYCORNET

Encore un succès du Théâtrephone.

Voilà plusieurs années que cette petite troupe de théâtre se produit à Puycornet, tantôt en extérieur, tantôt sur scène dans la salle des fêtes, et c'est toujours un grand plaisir de recevoir ces comédiens et techniciens. Cette année, c'est sous l'égide des Embarcadères qu'ils nous ont présenté une pièce de Roy Lewis, auteur voyageur britannique, « Pourquoi j'ai mangé mon père ». Le thème était, dans une tribu d'australopithèques du pléistocène moyen, l'arrivée du feu provoque le changement d'habitude et le premier pas de l'évolution vers le modernisme, ce qui contrarie l'oncle Vania (en référence à la pièce de Tchekhov), qui ne voit pas cette découverte que désagrément et danger et ne prône que le retour aux arbres qui lui semble la seule solution à la survie de sa famille. Un éternel dilemme entre la maîtrise du feu, et le désastre de l'incendie.



26. LA DÉPÊCHE DU MIDI • Vendredi 7 septembre 2018.

LA PREMIÈRE CLASSE FLEXIBLE DU DÉPARTEMENT A OUVERT SES PORTES À PUYCORNET 28/09/18.

Finis les bureaux individuels : à l'école municipale de Puycornet, on mise désormais sur les poufs, les coussins ou les ballons pour finir les exercices de mathématiques ou de français. Depuis la rentrée 2018, une classe flexible a ouvert dans cette commune à 20 km au nord de Montauban : 25 élèves de CE1-CE2 et leur professeure expérimentent cette année ce concept encore rare en France (c'est la deuxième classe de ce type à ouvrir en Occitanie, la première dans le Tarn-et-Garonne).

Une pédagogie qui s'adapte aux besoins de l'élève

Rien ne change sur les programmes dans cette classe, l'école étant sous contrat avec l'Éducation nationale : tout est une question d'aménagement et d'organisation de l'espace de travail. Plus de bureau attiré ni de casier, les enfants doivent partager leur matériel. Les tables individuelles sont remplacées par des poufs, transats ou coussins, mais également par des espaces dédiés aux différents domaines disciplinaires. « L'objectif est que les enfants comprennent dans quelle posture ils vont être le mieux pour travailler en fonction de l'activité qu'ils doivent réaliser », explique Delphine Valette, directrice de l'école en charge de cette classe flexible. « Le but est de faire le travail le plus efficacement possible, et que ça soit adapté à chaque

enfant. » Chaque élève va ainsi essayer différentes postures et différentes manières de s'asseoir durant les exercices de la journée pour apprendre à se connaître. Delphine Valette va également les observer, pour que chacun puisse s'installer de la manière qui lui convient le mieux. « Et ce n'est pas parce que c'est flexible qu'il n'y a pas de règles : pour chaque aménagement de la classe il faut respecter le matériel et ne pas l'utiliser n'importe comment », ajoute-t-elle.

Avec ce principe de classe flexible, l'institutrice favorise également le travail en petits groupes et la coopération, sur le principe de « différenciation pédagogique ».

Cette classe d'un genre nouveau, dont le concept connaît déjà un certain succès en Grande-Bretagne et au Canada, a été financée de manière conséquente par la mairie, mais également par la coopérative scolaire. Delphine Valette a également récupéré du matériel pour aménager sa classe. La directrice attend toutefois de voir comment se déroule l'année pour décider si cette classe pas comme les autres va perdurer. « Ce qui est encore difficile à gérer, ce sont les changements de place », conçoit-elle. « Mais c'est intéressant de tester et j'ai espoir que ça donne des idées à d'autres collègues ».

M.B.



Les élèves ont le choix entre des poufs, des coussins, des tabourets ou des ballons. /Photo DDM, M.B.



La classe de CE1-CE2 de Puycornet expérimente la classe flexible. /DDM M.M.

PUYCORNET

Gros succès de la fête locale



Une petite image de l'affluence. / Photos DDM.

Plus de 2 000 personnes recensées pendant la seule journée du 15 août, et c'était sans compter la journée du 14 qui a attiré les nombreux amateurs de pétanque, de bal musette et de disco, et la paella géante qui a rassemblé environ 220 couverts.

Il faut rendre hommage à l'équipe du comité des fêtes qui a organisé les choses d'une façon parfaite. Tout était en place pour recevoir le public, un grand chapiteau pour l'orchestre et les danseurs, une buvette, un stand restauration et de bons emplacements pour les forains avec manège, pêche aux canards, loterie, tir, et les vendeurs de chichis et de barbes à papa.

Tout était en place pour accueillir aussi les amateurs de feu d'artifice qui, à 23 heures précises, a offert un magnifique spectacle de lumière. La soirée s'est terminée tard dans la nuit, au son du bal musette et du disco pour les plus jeunes, et ce sans aucun incident.

Merci aux organisateurs.



Hommage aux morts pour la France.

PUYCORNET

Visite du jury des villages fleuris



Le jury des villages fleuris. / Photo DDM

C'est presque une institution que le concours départemental des villages fleuris, et c'est avec un peu d'appréhension que les municipalités reçoivent, chaque printemps, le jury chargé de noter les efforts d'embellissement des petits villages. Cette année, le climat était vraiment propice au travail des jardiniers et les couleurs sont partout au rendez-vous. Le jury se compose, en grande partie, d'élus de communes participantes, et cette année, il y avait M^{me} Palmié, maire de Sainte-Juliette; M. Bourdoncle, maire d'Abefeulle-Lagarde; M. Fallou, étudiant à NRC de Castelsarrasin, en tant que photographe, et Alexandre Guerrero, en tant que conseiller technique. «Maîté» Luengo, adjoint au maire de Puycornet, et Geremi, jardinier attitré et employé municipal, présentaient et commentaient les divers sites fleuris. Il faudra maintenant attendre le classement, mais en général, de nombreuses communes figurent au palmarès.

PUYCORNET

La fête champêtre approche



En attendant le feu d'artifice. / Photo DDM

Le comité des fêtes est sur le pied de guerre car cette année, la fête aura lieu gratuitement sur deux journées, mardi 14 et mercredi 15 août. Voici le programme :

Mardi 14. À 19 heures, concours amical de pétanque ; à 20 heures, paella au feu de bois (réservations au 05 63 64 47 54, au 06 27 28 03 90 ou au 07 81 88 98 06) ; à 22 heures, bal variété années « 80 », funk, disco, pop, rock avec l'orchestre Let's dance ; fin de soirée avec DJ, années « 80 » à nos jours.

Mercredi 15. À 10 heures, messe ; à 11 h 45, dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi d'un apéritif offert par le comité des fêtes ; à 14 heures, concours amical de pétanque en doublettes ; à 14 h 30, olympiades, joutes sur structures gonflables ; à 17 heures, bal musette avec l'orchestre Serge Vergne ; à 18 h 30, apéritif animé par la banda La Pieuvre et plateaux-repas ; à 21 h 30, reprise du bal musette sous chapiteau, et dans la salle des fêtes, bal disco avec Le Pyramix ; à 23 heures, grand feu d'artifice offert par la municipalité.

PUYCORNET

Sébastien, prodige du concours de labours

Au concours cantonal de labours du comice cantonal, tous les yeux étaient tournés sur le tracteur de Sébastien Montorio, le plus jeune compétiteur des douze inscrits. Ce jeune garçon de 13 ans pilotait ce monstre de technologie comme un gros jouet avec beaucoup de précision sous les yeux du jury qui l'ont placé sur la première marche du podium. Élève de 4^e au collège de Lafrançaise, il aime les sciences de la vie et de la terre pour s'orienter vers la culture des sols dont l'éventail est très large. Son père André s'était aussi intéressé aux concours de labours jusqu'à un niveau élevé. Félicitations et bonne réussite dans les études.

Et à l'année prochaine.



«La valeur n'attend pas le nombre des années».

PUYCORNET

La petite église était pleine

C'est dans l'église de Gibiniargues que le public était venu en nombre ce dimanche pour assister au concert du quatuor lyrique du château de Cadars. Le cadre de ce lieu se prête facilement aux chants



Sous les braves.

grâce à une acoustique très bien équilibrée. C'est l'ensemble Ruskalka qui a interprété, pour le plaisir de tout le monde, des airs slaves, le duo Moraves du compositeur russe d'Antonin Dvorak. Les chanteuses, Sonia Alejos-Molina, Cendrine Larané et Nadzeya Lumeau, étaient soutenues par la narratrice «Babé» Bérenguer et accompagnées par la pianiste Leticia Viguier. Cet ensemble se produit régulièrement à Puycornet et c'était un vrai plaisir.

24. LA DÉPÊCHE DU MIDI • Samedi 29 septembre 2018.

NAISSANCES

PHILIPPOT HAAS Eléna, Julie	17/01/2018
ERRABHI Mael	20/01/2018
POIVRE Célian, Jean-Louis, Thierry	11/05/2018
MALMON Élie, Henri, Germain	16/07/2018
POMPELE Andrea	04/09/2018
LESTRADE Valérian, Siméon	19/10/2018
SOHIER RAYNAL Adèle, Swan	02/11/2018

MARIAGES

BEAUGRAND Yanic, Christian, Guy	28/07/2018
CAVANIÉ Anne-Marie, Dominique	
RAMADOUR Anthony, Steven, Robert, Nicolas	29/09/2018
FRANKLIN Marion, Pauline	

DÉCÈS

MESPOULÉS André, Casimir, Edouard	13/03/2018
TURPIN Hugues	15/06/2018
JOUANY Irène, Cécile épouse SEMENADISSE	10/07/2018
NOUGARÈDE Eliette, Marcelle, Justine épouse FUSERO	24/09/2018
VERCRUYSSSE Dominique, Gilbert, Etienne, Nicolas	12/11/2018



